



N° 018 /REC/UMMTO/2025

Procès-verbal de la réunion du conseil de direction

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt du mois de mai à dix heures trente minutes s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université ayant l'ordre du jour suivant :

1- Organisation des soutenances

Chaque fin d'année, l'université observe des célébrations liées aux soutenances de mémoires. Malheureusement, les déchets laissés lors des collations, l'utilisation de fumigènes, de pétards et de feux d'artifice par les étudiants et leurs invités, ainsi que le brouhaha causé par la musique et les clameurs, nuisent à la sérénité des campus et dérangent le reste des étudiants qui sont en période d'examens et de rattrapages.

Le Conseil de Direction, soucieux de préserver le calme et la sérénité au sein des campus, invite les responsables des facultés à prendre les mesures suivantes :

- Limiter le nombre d'invités à cinq par étudiant ou à dix par soutenance. La liste des invités doit être envoyée au service de sécurité,
- Vérifier que les véhicules des invités ne contiennent pas de gâteaux ou de fumigènes,
- Veiller à ce que les soutenances des startups (étudiants inscrits à l'incubateur) se déroulent à huis clos,
- Interdire toute forme de collation,
- Demander au jury de soutenance de ne déclarer que l'admission ou l'ajournement, sans notes ni mentions,
- Lors du dépôt de leurs mémoires pour soutenance, les étudiants doivent signer un engagement à respecter les directives de l'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00

Le Recteur

الاستاذ: بودة احمد
تيزي وزو
جامعة مولود معمري

